**COMMUNE D'AVENCHES**
*Rue Centrale 33 - Case Postale 63*
*1580 Avenches*
*Tél : 026/675.51.21  Fax : 026/675.51.45*
*commune@commune-avenches.ch*
*www.commune-avenches.ch*

# Communiqué de presse

Avenches et ses Festivals de l'été

## La Commune précise son rôle

**D'une seule voix, la Municipalité d'Avenches réitère ses félicitations et ses encouragements aux organisateurs des trois festivals qui, au cœur des Arènes romaines, ponctuent l'été avenchois. D'une seule voix également, elle tient à rappeler les soutiens financiers déjà apportés, son rôle et les limites raisonnables de son appui. Avec la volonté de pérenniser ces manifestations, elle invite leurs organisateurs et Avenches Tourisme à une rencontre le lundi 23 janvier prochain.**

Depuis plusieurs années maintenant, l'été avenchois est ponctué de trois festivals : Festival Avenches Opéra, Rock Oz'Arènes et Avenches Tattoo. Ces trois manifestations, aux horizons culturels fort différents et organisées par trois comités enthousiastes, connaissent aujourd'hui cependant des fortunes diverses.

Consciente de l'énorme impact de ces trois événements sur la vie d'Avenches et de sa région, la Municipalité a toujours témoigné de son soutien : c'est ainsi que la Commune a acheté l'an passé, à son compte, l'installation complète des gradins (pour un montant d'un demi-million de francs) dont elle a confié l'exploitation à une société indépendante. Elle a, par ailleurs, apporté et apporte une aide indirecte en renonçant à la taxe sur les divertissements (depuis 2013) et en offrant, facturées pour environ moitié prix aux organisateurs des trois festivals, les prestations apportées par la Commune dans les domaines de la logistique (locations de salles annexes, installations et exploitation des parkings, utilisation du domaine public, nettoyage et élimination des déchets, coûts d'engagement des pompiers, etc.).

La Municipalité d'Avenches se réjouit des échos régionaux et nationaux répercutés par ces trois festivals de l'été. Cependant, elle tient à rappeler qu'elle ne saurait, et ne pourrait, se substituer aux organisateurs en devenant l'un des « entrepreneurs ». A elle seule, la Municipalité ne peut « sauver » les festivals et éponger leurs déficits organisationnels : ce n'est d'ailleurs pas son rôle de collectivité publique qui consiste à viser l'intérêt général et à veiller au bien-être de ses habitants. Toutefois, elle peut, aux côtés des organisateurs et des partenaires, aider à créer des conditions qui permettront à ces festivals de continuer à offrir cette diversité culturelle. Dans cet esprit constructif, elle a décidé, dans un premier temps, de réunir les organisateurs des trois festivals et Avenches Tourisme le lundi 23 janvier prochain. Dans un second temps, la Municipalité d'Avenches entend, à l'horizon de ce printemps, réunir des « Etats généraux » de la culture et des festivals. Elle travaillera, avec les nombreux acteurs concernés dont des représentants de sa population, aux conditions cadres favorables à la tenue de manifestations qui rayonnent bien au-delà des frontières de la Commune d'Avenches.

Avenches, le 10 janvier 2017

**Renseignements :** Roxanne Meyer Keller, Syndique d'Avenches**,** 026 675 51 21